

REGLEMENT DU TOURNOI 2017

DU QUIMPER CORNOUAILLE TENNIS DE TABLE

- Article 1 :** Le tournoi de **QUIMPER CORNOUAILLE TT** se déroulera le **Dimanche 16 avril 2017** à partir de 09 h 00 à la Halle des sports d'Ergué-Armel – 22 avenue Yves Thépot - 29000 QUIMPER
- Article 2 :** Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT de la ligue de Bretagne
- Article 3 :** Le tournoi est placé sous le contrôle de la ligue de Bretagne de tennis de table. Le règlement de la FFTT sera appliqué.
- Article 4 :** Le juge arbitre de la compétition sera **Mr Divanac'h Gwénaél**. Le responsable informatique sera **M.LE GOFF Jonathan**
- Article 5 :** Les inscriptions seront à adresser par mail à l'adresse contact.qctt@gmail.com ou seront pris sur le site internet du Quimper CTT
- Tous les joueurs(es) peuvent s'engager sur deux tableaux maximum.
Les féminines doivent obligatoirement jouer dans leur tableau plus si elles le désirent, dans un tableau supplémentaire
- Tarifs : 7 € un tableau ou 10 € deux tableaux.
- Pour les Jeunes (cadets et plus jeunes) 3 € le tableau – 5 € les deux
- Les droits d'enregistrements sont à régler sur place.
- Article 6 :** Le tournoi se déroulera sur 24 tables minimum. Il comprendra 9 tableaux, disputés par poules de trois joueurs au premier tour (selon le nombre d'engagés), avec deux qualifié(e)s par poule pour l'accession au tableau final
- Article 7 :** Liste des tableaux :
- | | | | |
|---|---|--|------|
|  | A | Tableau Toutes catégories | 13 H |
|  | B | Tableau 1699 et moins | 12 H |
|  | C | Tableau 1399 et moins | 10 H |
|  | D | Tableau 1099 et moins | 13 H |
|  | E | Tableau 899 et moins | 11 H |
|  | F | Tableau 699 et moins | 9 H |
|  | G | Tableau Féminines | 14 H |
|  | H | Tableau Vétérans | 14 H |
|  | I | Tableau Jeunes (cadets et plus jeunes) | 14 H |
- Article 8 :** Les classements à prendre en compte sont ceux en vigueur pour la saison 2016/2017 – phase n°2.
- Article 9 :** A leur arrivée les joueurs doivent se faire pointer à l'accueil avant de participer aux différentes épreuves.
- Article 10 :** Après trois appels (15 minutes), tout participant sera mis hors compétition. A tous niveaux, les joueurs devront **obligatoirement** utiliser la table qui leur sera affectée par le juge arbitre.
Les balles plastiques seront fournies par le club. A l'issue du match, la fiche de partie (après vérification du résultat) doit être remise à la table de marque avec la plaquette, la balle et le crayon.
- Article 11 :** Le tirage au sort sera effectué le samedi 15 avril 2017 à 19 h par le responsable informatique M. Jonathan Le Goff

- Article 13 :** Il n'y aura pas d'interruption à midi. Boissons, grillades, sandwich et cafés seront à votre disposition sur place.
- Article 14 :** Un apéritif sera servi aux dirigeants de clubs à 12h00.
- Article 15 :** L'entrée est gratuite. Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeux.
- Article 16 :** Il est interdit de fumer dans la salle de sport.
- Article 17 :** Le club organisateur décline toute responsabilité civile ou pénale en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.